



52^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 3 – Dialogue interactif avec le rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation

Intervention du Luxembourg

9 mars 2023

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne. Ma délégation remercie le rapporteur spécial pour son rapport et sa présentation.

Monsieur Fakhri,

Nous apprécions votre analyse de l'interconnexion entre les différentes composantes des systèmes alimentaires, les inégalités structurelles et les formes de violence produites par elles et votre rappel que cette violence est un choix politique et n'a donc rien d'inéluctable. La complexité des systèmes en question souligne qu'une approche intersectionnelle et fondée sur l'indivisibilité des droits humains est indispensable.

L'utilisation de la faim comme arme est un crime de guerre et un crime contre l'humanité : la guerre d'agression que mène la Russie contre l'Ukraine en est une illustration actuelle, mais nous avons également vu – et condamné – l'utilisation de la faim comme arme de guerre en Éthiopie, au Soudan du Sud, en Syrie, au Yémen et dans d'autres conflits récents ou en cours.

Ma délégation a voté en faveur de la Déclaration de l'Assemblée générale sur les droits des paysans et nous reconnaissons le rôle indispensable de l'agroécologie et de l'agriculture familiale dans les systèmes alimentaires, de même que les pressions multiples et violentes qui pèsent sur les populations rurales et autochtones.

Le Luxembourg apprécie enfin la coopération étroite entre différents titulaires des procédures spéciales et organes des Traités : votre analyse et vos conclusions rejoignent celles des mandataires « racisme » ou « environnement ». En cette année du 75^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle, comment pouvons-nous soutenir vos mandats pour diffuser et faire accepter plus largement vos conclusions ?

Je vous remercie.

[1min30s – 259 mots]